

Le 31 janvier 2015



Procès verbal

Assemblée Générale du samedi 17 janvier 2015

Exercice 2014 du Comité de Vendée de tir à l'arc

Clubs présents ou représentés : Archer Club Aizenay, Archers du Marais, Archers Challandais, Les Garna'Archers, Les Carquois de Grasla, Archers de Grosbreuil, Archers Richelieu, Archers de la Chouannerie, Amicale Beignon-Basset, Cie Archers Saint Georges, Archers de Saint Gilles et Archers Montois.

Clubs absents : Archers de Barbâtre, Archers La Chataîgneraie, Archers Chantonnois, Tir à l'Arc Fontenaisien, Archers de la Digue, Archers du Haut Bocage, Archers Saint Aubinois et Archers Sablais.

Membres invités : Alain Bossard, Président de la Ligue Pays de la Loire
Lionel Dumats candidat (St Gilles)

L'assemblée est présidée par Yves Salesse en qualité de président.
Chantal Mora-Tâche, Secrétaire Générale est secrétaire de séance.

L'ensemble des membres étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer. (43 voix sur 70)

Ordre du jour :

1. Allocutions d'Yves Salesse et de Pascal Lapkine
2. Lecture du PV de la précédente A.G. et vote,
3. Rapport moral et vote,
4. Rapport des différentes commissions et votes,
5. Rapport d'arbitrage et vote,
6. Rapport financier et vote,
7. Rapport du vérificateur aux comptes et vote,
Désignation du nouveau vérificateur aux comptes,
8. Budget prévisionnel et vote,
9. Remise des récompenses aux archers médaillés
10. Election d'un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration
11. Election du Président
12. Questions diverses,
13. Pot de l'amitié
14. Clôture de l'assemblée générale par le Président.

Ouverture de séance : 20h20

1 - Allocutions d'Yves Salesses et de Pascal Lapkine

Yves présente ses vœux, explique brièvement sa démission et remercie tous ceux qui ont été à ses côtés pendant la durée de ses mandats

Pascal en sa qualité de Vice-président, présente ses vœux, rappelle les événements tragiques du 7 janvier 2015 et demande une minute de silence puis présente les vœux du Président de la Fédération.

2 - Lecture du PV de la précédente A.G. et vote

Chantal lit le procès verbal de la précédente assemblée générale, celui-ci est adopté à l'unanimité.

3 - Rapport moral et vote

Pascal présente le rapport moral pour l'année 2014 (annexe 1)
Adopté à l'unanimité.

4 - Rapport des différentes commissions et votes

Commission communication

Séverine présente brièvement les changements du site, rappelle l'adresse mail et son fonctionnement. Adopté à l'unanimité

Commission Matériel

Patrick Fontenelle a repris en charge la gestion des arcs du Comité et demande aux Présidents des clubs de recenser très précisément ce qu'ils ont (poignées, branches, valises souples, rigides, état du matériel....) et de le transmettre le plus rapidement possible au Comité.

Une journée de réparation et de comptage du matériel a été organisée fin août. Gaël a récupéré deux cibles mousse et un chevalet en provenance de l'île d'Yeu.

Le bon de réservation du matériel devrait évoluer mais reste bien utilisé.

Adopté à l'unanimité

Commission Handicap

Séverine laisse la parole à Yves qui a beaucoup travaillé avec Catherine Migné. Le Comité a acheté 40 cibles pour les Championnats de France Handisport et a obtenu une subvention de 1500 euros de la part du Conseil Général pour la gestion des bénévoles.

Yves remercie Saint-Jean de Monts.

Catherine Migne présente les comptes (annexe 2) et informe sur l'organisation des Championnats d'Europe. La phase qualificative se fera à Challans et la phase finale sur la plage de ST Jean de Monts. Cette compétition est extrêmement règlementée et la communication est le monopôle de la FFTA. Nous devrions en savoir plus fin février. Pascal conclue en réaffirmant le soutien du Comité pour ces futurs Championnats.

Commission Parcours

Annexe 4.

Alain Bossard intervient pour demander l'état de la Trésorerie. Pascal lui répond que le Comité dispose d'un peu plus de 10 000 euros (dix mille euros).

Alain reprend la parole en demandant pourquoi emprunter alors que le Comité peut acheter les animaux sur ses fonds propres.

Pascal précise qu'au moment où la décision d'achat a été prise, toutes les subventions n'étaient pas arrivées ce qui ne permettait pas de connaître le montant disponible exact. L'approche vers un emprunt a été motivée par un excès de prudence.

Si peu d'archers s'intéressent au 3D les bêtes dureront très longtemps et n'auront pas besoin d'être renouvelées, ce qui laissera des liquidités pour d'autres projets, et si le succès est là, les bêtes pourront être changées plus souvent avec les bénéfices réalisés par les concours 3D.

Le Comité demande aux clubs l'autorisation de débloquer 6000 euros (six mille euros) pour acheter les animaux.

Pour : 38 abstention : 5 contre : 0 **Adopté.**

Alain Bossard estime que cela est très bien de se diversifier compte tenu des bons résultats de la Vendée.

Commission Stages mutualisés

Annexe 5. Alain Bossard précise qu'il n'y a plus de pré-requis mais une évaluation des compétences de l'archer pour l'examen d'entraîneur.

Yves, en sa qualité de B.E. a souvent été Jury pour l'examen. Evaluer une bonne technique sur des critères de base est important. Il faudra donc travailler les compétences en club pour s'assurer d'avoir le niveau.

La proposition de stages spécifiques dirigés par Catherine Bichard est adoptée à l'unanimité.

5 - Commission Arbitres

Gaël explique que les calendriers sont difficiles à tenir car il y a cinq arbitres de moins cette année.

Pascal demande à ce qu'une information circule dans les clubs pour susciter des bonnes volontés. Quatre clubs n'ont toujours pas d'arbitre.

Gaël rappelle aux clubs organisateurs de donner le nombre de cibles le plus précis possible et de ne pas oublier d'envoyer les mandats aux arbitres.

Veiller aux tenues des archers sur les podiums (annexe 3)

6 - Rapport financier

Gaël présente le bilan et le compte financier (annexe 6).

Adopté à l'unanimité

7 - Rapport du vérificateur aux comptes

Lydie Bossard, vérificateur aux comptes, nous lit le contenu (annexe 7) de sa vérification Adopté à l'unanimité.

Prévoir un nouveau vérificateur aux comptes pour la prochaine AG : Lydie se propose à nouveau. Adopté à l'unanimité.

8 - Budget prévisionnel 2014

A ce jour, le budget prévisionnel n'est pas finalisé en raison des démissions de Stéphanie Vandebussche qui a tenu la comptabilité jusqu'à mi-juin et de celle d'Yves qui a été effective au 31 octobre 2014.

Yves rappelle que tous les ans une demande de subvention de fonctionnement est demandée et qu'elle doit être accompagnée du budget prévisionnel.

Celui-ci devrait être finalisé pour le 3 février 2015.

Adopté à l'unanimité.

9 - Remise des récompenses

Gaël énumère les noms des archers médaillés aux Championnats de France.

10 - Election de nouveaux membres au Bureau du Comité

3 archers ont posé leur candidature :

Lionel Dumats (St Gilles) élu à l'unanimité

Alain Meyer (Beauvoir) élu à l'unanimité

Pascal Teillet (Grosbreuil) élu à l'unanimité

11 - Election du Président du Comité 85

Après s'être retirés et avoir délibéré, les membres du comité directeur proposent à l'assemblée générale Pascal Lapkine au poste de Président.

Pascal est élu au 1^{er} tour de scrutin par 38 voix pour et 5 voix contre.

14 - Clôture

En l'absence de question diverse, Pascal notre nouveau Président clôt la séance autour du pot de l'amitié tout en rappelant la date de l'assemblée générale de la Ligue qui se tiendra le 7 février 2015 à Angers et la possibilité d'avoir un transport collectif.

Fin de séance à 22h45.

Le Président

Pascal Lapkine



La Secrétaire Générale

Chantal Mora-Tâche

